



INFOS SAISON 2010

- Charade / 7h de course -

10 & 11 juillet

Merci de lire ces infos et de nous renvoyer les documents nécessaires sans faute...
avant le vendredi 2 juillet 2010
par fax au 0033.555.25.28.37 ou par mail : alban.canarias@orange.fr

INSTALLATION DANS LES STANDS

Les stands seront à disposition des concurrents le **vendredi 9 juillet, à partir de 18h**. La répartition sera faite par M3.

Attention, à Charade il est impossible de stationner les camions à l'arrière des stands par manque de place. Le paddock concurrents se fera sur un parking en contre bas des stands.

Toute implantation de auvent, structure ou de chapiteau est interdite sans accord préalable de la société M3.

Les stands devront être évacués et nettoyés le dimanche après la course. Un état des lieux sera effectué.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Les formalités administratives se feront le **vendredi 9 juillet de 18h à 20h** et le **samedi 10 juillet de 9h à 12h**, dans le bureau M3. Il est impératif de se présenter aux vérifications avant de rouler.

Tous les pilotes (sans exception) souhaitant participer à une ou plusieurs courses françaises de la saison Cocc's Trophy 2010 (Dijon, Magny Cours, Castellet, Charade, Val de Vienne, Ledenon, Nogaro), **doivent** :

- soit être titulaire d'une **licence française internationale, nationale, ou régionale concurrent conducteur auto** (délivrée par la FFSA) en cours de validité (les licences étrangères même européennes ne seront pas acceptées, les pilotes non français devront prendre un TP Cocc's)



- soit souscrire un **titre de participation Cocc's** par course (30 €) auprès de M3 lors des vérifications administratives des pilotes

Conditions de délivrance du TP Cocc's :

- être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation
- pièce d'identité ou copie du livret de famille
- autorisation parentale pour les mineurs
- n° de permis de conduire pour les majeurs
- certificat médical original de non contre-indication à la pratique du sport automobile (si plusieurs participations au Cocc's Trophy dans la saison, un seul certificat médical suffira)

Devant répondre aux règles de la FFSA, il est impératif de remplir toutes les conditions de délivrance du TP Cocc's.

VERIFICATIONS TECHNIQUES

Le contrôle technique s'effectuera le **vendredi 9 juillet entre 18h et 20h** et le **samedi 10 juillet entre 9h et 12h**.

Votre voiture devra être au poids réglementaire (réservoir d'essence plein). En cas de manque de poids, vous devrez mettre votre voiture au poids. C'est à vous de fournir le lest si besoin et de le fixer sans qu'il ne présente de risque.

Le règlement technique ainsi que le règlement général et sportif, sont à votre disposition dans le bureau M3.

LISTE DES ENGAGES

Merci de remplir le plus précisément possible, la **liste des pilotes engagés par voiture** (maximum 6 pilotes par voiture).

RESTAURATION

Un service de restauration sera à votre disposition sur le circuit **samedi midi, samedi soir** et **dimanche midi**.

Pour en profiter, réservez dès maintenant vos repas en remplissant le bon de commande repas. Toute demande de repas non formulée par avance pourra être refusée.

Les repas seront à régler sur place au bureau M3 en chèque ou espèces.



ESSAIS LIBRES PAYANTS

La séance d'essais libres aura lieu le **samedi 10 juillet de 9h30 à 11h30**. Toutes les voitures étant engagées à la course de Charade y auront accès gratuitement.

Les essais libres sont uniquement réservés aux pilotes confirmés. Aucune dérogation ne sera accordée.

COURS THEORIQUES/PRATIQUES - BRIEFING

Les **cours théoriques** se feront le **samedi 10 juillet de 11h00 à 11h30**. Tous les pilotes débutants devront y assister (aucune dérogation ne sera acceptée).

Les **cours pratiques** suivront les cours théoriques. Le rendez-vous est donné dans la pit lane afin que les pilotes s'installent dans les voitures de série menées par un pilote expérimenté qui expliquera les différentes trajectoires.

Le briefing aura lieu le samedi 10 juillet 2010 à 12h10. La présence de tous les pilotes et responsables de team est obligatoire. Tous les pilotes qui n'auront pas émargés ne pourront pas prendre le départ des essais chronométrés.

SECURITE

Rappel : l'accès au mur et à la voie des stands est exclusivement réservé aux pilotes et intervenants.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, AUCUN MINEUR NE SERA ACCEPTE AUX LIEUX PRECITES.

Nous vous rappelons qu'un radar sera installé dans la **voie des stands** et que vous ne pourrez excéder les **50 km/h** sous peine de sanction (STOP & GO).

Il est formellement interdit de fumer dans les stands et dans la voie des stands... que les mécaniciens et team managers montrent l'exemple !

RAVITAILLEMENT ESSENCE

Le ravitaillement se fera dans la voie des stands. Cependant, le stockage d'essence se fera uniquement à l'arrière des stands.

Pensez à équiper votre équipe officiant sur les ravitaillements !